

-
Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2022-R-001

Séance à distance du 25 janvier 2022

**Avis relatif au plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale
des Tourbières des Saisies**

Lors de la séance à distance du 25 janvier 2022, le CSRPN a examiné le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Tourbières des Saisies proposé pour la période 2022-2031.

Le CSRPN rend un **avis favorable à condition** qu'une évaluation de ce plan de gestion à mi-parcours, c'est-à-dire dans 5 ans, soit présentée au CSRPN.

Le CSRPN considère que les éléments du diagnostic liés au milieu forestier sont insuffisants pour avoir une vision claire des enjeux sur ces habitats et juger si la gestion sylvicole pratiquée les prend correctement en compte : manque d'informations complètes et localisées sur l'ancienneté et la naturalité des peuplements, ainsi que du diagnostic sur l'histoire et la dynamique des peuplements. Il manque aussi une description des opérations de gestion forestières effectuées sur la durée du plan précédent. Par ailleurs les éléments sur la sylviculture mise en œuvre actuellement ne sont pas mis en relation avec les enjeux pressentis. Le CSRPN prend acte qu'un important travail est en cours pour préciser le diagnostic et qu'une partie des documents d'aménagement forestier est en cours de révision actuellement. Il recommande que les différents résultats soient intégrés au plan de gestion lors de l'évaluation à mi-parcours, et que les objectifs à long terme et du plan liés à l'enjeu « fonctionnalité des écosystèmes forestiers » soient précisés à cette occasion.

La problématique de la ressource en eau, à propos de laquelle les connaissances sont soit déjà anciennes, soit lacunaires (notamment quant aux échanges avec l'environnement immédiat mais aussi plus éloigné de la RNR), mériterait d'être approfondie. Il s'agirait, dans un contexte de réchauffement climatique, et eu égard aux pressions potentielles liées aux activités de la station (neige de culture, impact de l'aménagement des pistes de ski sur les flux d'eau, alimentation en eau au cours des saisons d'ouverture...), d'avoir une vision claire des flux et des variations de la réserve en eau tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Cette connaissance et le renforcement des suivis, apparaissent comme déterminants pour l'avenir de l'écosystème.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

